

Prise en charge des troubles du langage et des apprentissages : dysphasie, dyslexie, dyspraxie dans les établissements scolaires

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Laetitia BRANCIARD
Hervé LIPP

GAP DYS

PUBLIC

Enseignants, formateurs, Infirmiers, CPE, proviseurs, surveillants, assistants de vie scolaire, toute personne impliquée dans la prise en charge des apprenants

DATES ET LIEU

En fonction des demandes

DUREE DE LA FORMATION

2 jours

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Maximum 20

OBJECTIFS

Connaître et repérer les troubles « dys ». Mettre en place une prise en charge au sein de l'établissement dans une démarche inclusive.

Pour les enseignants et formateurs, adaptations pédagogiques et mesures d'accessibilités.

PROGRAMME

Conférences théoriques, travail de groupe, utilisation de différents supports, notamment la plateforme de formation en ligne

CONTEXTE ET FINALITES

La loi du 11 février 2005, fondée sur l'accessibilité des apprentissages pour tous et la reconnaissance de chaque élève, oblige tous les acteurs de l'institution scolaire à prendre en compte les besoins éducatifs des élèves en situation de handicap. La dyslexie et les troubles "dys" associés sont à l'origine de nombreuses difficultés d'apprentissage en milieu scolaire et professionnel.

PROLONGEMENT ENVISAGE

Stage niveau 2 : démultiplication ou thématique : la dyspraxie, la dysphasie, la dyscalculie...

CONTACT

Service Formation Continue - Brigitte Péral

@ : brigitte.peral@ensfea.fr - Tél : 05 61 75 34 73